

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	Prenotec GmbH	
Rue:	Fichtenstrasse 2	
Lieu:	CH-8570 Weinfelden	
Téléphone:	+41 (0)44 851 55 05	Téléfax: +41 (0)44 851 55 06
e-mail:	info@prenotec.ch	
Internet:	www.prenotec.ch	

Fournisseur

Société:	Prenotec Deutschland GmbH
Rue:	Geibelstrasse 56
Lieu:	D-40235 Düsseldorf
Téléphone:	0049 (0)211 9608 1060
e-mail:	info@prenogroup.com
Internet:	www.prenogroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

DE: Giftnotruf Berlin, Tel.: +49 (0)30 19 24 0
 AT: Vergiftungszentrale AKH, +43 (0)1 406 43 43

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:
 Liquide inflammable: Flam. Liq. 2
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
 Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1B
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3
 Mentions de danger:
 Liquide et vapeurs très inflammables.
 Nocif en cas d'ingestion.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Peut irriter les voies respiratoires.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthacrylate de méthyle
 acrylate de 2-éthylhexyle
 Triéthylglycoldiméthacrylat
 1,1-(p-Tolylimino)dipropan-2-ol
 Dodecan-1-thiol
 2-(2H-BENZOTRIAZOLE-2-YL)-PARA-CRESOL

Mention Danger
 d'avertissement:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 2 de 10

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau et savon.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient 2-(2H-BENZOTRIAZOLE-2-YL)-PARA-CRESOL. Peut produire une réaction allergique.
--------	--

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 3 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
80-62-6	méthacrylate de méthyle			75 - < 80 %
	201-297-1	607-035-00-6		
	Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H225 H335 H315 H317			
103-11-7	acrylate de 2-éthylhexyle			25 - < 30 %
	203-080-7			
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H315 H317 H335 H412			
109-16-0	Triéthylglycol diméthacrylat			1 - < 5 %
	203-652-6		01-2119969287-21	
	Skin Sens. 1; H317			
38668-48-3	1,1-(p-Tolylimino)dipropan-2-ol			1 - < 5 %
	254-075-1		01-2119980937-17	
	Acute Tox. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H300 H319 H412			
112-55-0	Dodecan-1-thiol			1 - < 5 %
	203-984-1		01-2119491318-31	
	Skin Corr. 1C, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H314 H317 H400 H410			
2440-22-4	2-(2H-BENZOTRIAZOLE-2-YL)-PARA-CRESOL			1 - < 5 %
	219-470-5			
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 1; H317 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 4 de 10

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Produits de décomposition dangereux. Retour de flamme sur longue distance possible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnel.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection personnel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol. Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Assurer une aération suffisante. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante. Avant d'ouvrir l'emballage, prévoir des extincteurs prêts à l'usage.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 5 de 10

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire. Température de stockage recommandée

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée : 5° - 25°C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
103-11-7	Acrylate de 2-éthylhexyle	5	38		VME 8 h	
		5	38		VLE courte durée	
80-62-6	Méthylacrylate de méthyle	50	210		VME 8 h	
		100	420		VLE courte durée	

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	violet
Odeur:	Acrylate
pH-Valeur:	non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:	-48 °C
------------------	--------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 6 de 10

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100.3 °C

Point d'éclair: 11.5 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 2.1 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 12.5 vol. %

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: 38.7 hPa

Densité (à 25 °C): 0.99 g/cm³

Hydrosolubilité: La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: 1.38 log POW

Viscosité cinématique: 160 - 200 mm²/s
(à 25 °C)

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

comburant0 Oxydant.

10.2. Stabilité chimique

Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Matériau combustible0 Métaux alcalins0 Métal alcalino terreux0 Métaux lourds0 Poudres métalliques0 Acide0 Base.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des matières combustibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Formation de: Oxygène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 7 de 10

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**ETAmél calculé**

ATE (orale) 200.0 mg/kg

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
103-11-7	acrylate de 2-éthylhexyle					
	orale	DL50 mg/kg	4435	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 mg/kg	7522	Lapin	IUCLID	
38668-48-3	1,1-(p-Tolylimino)dipropan-2-ol					
	orale	ATE	5 mg/kg			

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
103-11-7	acrylate de 2-éthylhexyle					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	44 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	17 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
103-11-7	acrylate de 2-éthylhexyle	4,64 (25°C)

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 8 de 10

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150110 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1866
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Résine en solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	640C
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dédagée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1866
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Harzlösung
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 9 de 10

Dispositions spéciales: -
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité dégagée: E2
 EmS: F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1866
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Harzlösung
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
 Passenger LQ: Y341
 Quantité dégagée: E2
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationales**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 240 SLC - SDS no. 3007a

Date de révision: 20.05.2020

Code du produit: 155.8xx

Page 10 de 10

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 2-(2H-BENZOTRIAZOLE-2-YL)-PARA-CRESOL. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)